



Plan de continuité pédagogique à partir du 6 avril

publié le 02/04/2021 - mis à jour le 07/04/2021

Conserver un rythme de travail scolaire à distance

Descriptif :

A partir du 6 avril les cours se font à distance.

Pour les familles dont l'activité est indispensable à la gestion de cette crise, un accueil est possible sous certaines conditions, merci de contacter le chef d'établissement.

Les cours se font à distance

- A partir du 5 avril les cours auront lieu à distance pour tous les niveaux.
- A partir de 12 avril jusqu'au 25 avril : période de vacances commune à toutes les zones.
- A partir du 26 avril les cours reprennent pour une semaine à distance.
- A partir du 3 mai retour en classe pour les collégiens (à préciser).
- Les professeurs de la classe de vos enfants vont établir des plans hebdomadaires de travail. Les élèves devront donc accéder à leur compte Pronote via l'ENT (cahier de texte/ contenu/ vue hebdomadaire) tous les jours afin de prendre connaissance des messages de leurs enseignants.
- Quelques enseignants proposeront des classes virtuelles et mettront un lien de connexion à disposition sur pronote.
- L'établissement reste ouvert (d'un point de vue administratif) et l'ensemble du personnel administratif se mobilise pour la mise à disposition de cours en version papier et pour tout ce qui concerne les problèmes d'accès aux outils numériques.
- Permanence téléphonique de **8 h à 16 h** du 6 au 9 avril et du 26 au 30 avril
- Pour les familles dont l'activité est indispensable à la gestion de cette crise un accueil des élèves¹ est possible sous certaines conditions, merci de contacter le chef d'établissement.

(1) attention, il n'y a pas de transports scolaires, ni de restauration